

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Geldpolitik</b>
Akteure	<b>Heer, Alfred (svp/udc, ZH) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geldpolitik, 2018 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Geldpolitik	1
Nationalbank	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EFD</b>	Eidgenössisches Finanzdepartement
<b>AHV</b>	Alters- und Hinterlassenenversicherung
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>FINMA</b>	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>FINMAG</b>	Bundesgesetz über die Eidgenössische Finanzmarktaufsicht

---

<b>DFF</b>	Département fédéral des finances
<b>AVS</b>	Assurance-vieillesse et survivants
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>FINMA</b>	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>LFINMA</b>	Loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Währung und Kredit

#### Geldpolitik

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 06.03.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alfred Heer (udc, ZH) a déposé une initiative parlementaire qui vise une **modification de la LFINMA afin que la FINMA soit incorporée à l'administration fédérale**. En effet, il considère que le statut d'établissement de droit public de la FINMA lui permet d'échapper à tout contrôle politique. Lors de l'examen de l'objet, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a proposé par 16 voix contre 9 de ne pas donner suite à l'initiative. La majorité a estimé que l'indépendance juridique était adaptée au mandat de la FINMA et correspondait aux standards internationaux dans le domaine. Une minorité, emmenée par les voix de l'UDC, souhaitait donner suite à l'initiative. Finalement, le parlementaire zurichois a retiré son initiative. Le retrait est notamment lié à l'adoption de la motion 17.3976.<sup>1</sup>

#### Nationalbank

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 10.01.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

**La Banque nationale suisse (BNS) a dégagé un bénéfice de 49 milliards en 2019.** Ce bénéfice a été engrangé grâce au renchérissement de l'or, à la politique monétaire de lutte contre le franc fort et aux intérêts négatifs. A l'heure actuelle, il est précisé par une convention que la BNS doit verser 1 milliard de francs suisses annuels aux cantons (2/3) et à la Confédération (1/3). Ce montant est doublé lorsque la réserve distribuable de la BNS dépasse les 20 milliards de francs suisses. Néanmoins, cette large manne financière a attiré la convoitise et aiguisé l'appétit de nombreux acteurs politiques qui se sont manifestés dans la presse helvétique.

D'un côté, la gauche et l'UDC ont plaidé pour un versement spécifique à l'AVS. Selon ces partis politiques, cette proposition récurrente a d'autant plus de sens à l'heure actuelle car une part des bénéfices a été réalisée grâce aux intérêts négatifs. Or, ces intérêts grèvent les budgets des caisses de pension. Une motion Heer (udc, ZH) a notamment été déposée (18.4327). Elle a d'ailleurs reçu le soutien de la gauche. En outre, des voix des Verts se sont également élevées pour proposer d'investir cet argent dans la transition énergétique.

D'un autre côté, le PLR et le PDC ont réaffirmé l'importance de l'indépendance de la BNS. Ils ont également rejeté l'idée de la création d'un fonds souverain, qui avait également fait l'objet d'un débat en chambre lors du dépôt de la motion Leutenegger Oberholzer (ps, BL) (17.3614).

Au final, la BNS, en discussion avec le Département des finances (DFF), a décidé de verser un total de 4 milliards de francs suisses aux cantons (2/3) et à la Confédération (1/3). La clé de répartition entre les cantons est dictée par la taille de la population. Comme ce versement a été officialisé en mars 2020, la BNS a tenu à préciser qu'il n'était pas lié à la crise financière et économique induite par le Covid-19. Comme le montant alloué aux cantons et à la Confédération augmente à 2 milliards de francs suisses lorsque les réserves distribuables dépassent 20 milliards, il a été convenu qu'il augmenterait à 3 milliards pour plus de 30 milliards de francs suisses de réserves distribuables et à 4 milliards pour plus de 40 milliards de francs suisses. Cette décision, accueillie positivement par les cantons, a laissé le camp rose-vert sur sa faim. A l'opposé, le PLR et le PDC ont salué cette décision favorable aux cantons et conforme avec l'indépendance de la BNS.<sup>2</sup>

1) Communiqué de presse CER-CN; Rapport CER-CN

2) AZ, 3.1.20; Bund, LT, 7.1.20; AZ, 9.1.20; Blick, CdT, NZZ, SZ, TA, 10.1.20; AZ, CdT, 11.1.20; LT, 15.1.20; Lib, 17.1.20; AZ, Blick, CdT, LT, Lib, NZZ, TA, 3.3.20